



AVIS AUX CITOYENS

Sainte-Anne-des-Plaines, le 28 septembre 2009

REPORT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BASSIN DE RÉTENTION SUR LA RUE THERRIEN AU PRINTEMPS 2010

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous aviser que les travaux de construction du bassin de rétention sur la rue Therrien sont reportés au printemps 2010.

Ce bassin de rétention fait partie intégrante du vaste projet d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts lancé l'an dernier pour améliorer la performance des réseaux d'égouts lors de fortes précipitations. La principale fonction d'un bassin de rétention est justement de retenir les surplus d'égouts afin d'empêcher que ceux-ci refoulent dans les immeubles.

Nous avons dû prendre la décision de reporter les travaux suite à un problème concernant la disponibilité de l'aide financière provenant du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) pour lequel nous avons déposé une demande de subvention. Ce fonds étant épuisé, le gouvernement du Québec a dû faire appel au programme fédéral Chantiers Canada (FCC). Bien que notre demande soit recommandée par Québec, nous attendons, à l'heure actuelle, la correspondance fédérale officialisant l'octroi de notre subvention. La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines ainsi que plusieurs municipalités du Québec sont ainsi en attente de nouvelles de la part de Chantiers Canada.

Par conséquent, comme les travaux hivernaux sont plus dispendieux et que nous ne voulons pas en demander davantage aux contribuables, notre administration a convenu de débiter la construction du bassin le printemps prochain, aux coûts initialement prévus au budget.

Soyez assuré(e) que toutes les mesures seront prises pour éviter les inconvénients ou pour en limiter les impacts négatifs sur la circulation.

Vous remerciant de votre collaboration et de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Catherine Collin, mairesse

